

transfo

Nouveau :
calendrier des
formations
détachable

⚡ SOUS HAUTE TENSION
VERS LA RENAISSANCE
DU COURANT CONTINU ?

⚡ SUPERCONDUCTEURS
L'INCROYABLE PARCOURS DE
GENETEC : UNE ENTREPRISE
FAMILIALE QUI NE LÂCHE JAMAIS !

⚡ EDUCATION
EXPLOREZ TOUT
LE POTENTIEL DE
L'ALTERNANCE !

VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

JUIN 2023

Chère lectrice,
Cher lecteur,

La guerre des talents ne faiblit pas. En tant qu'employeur, vous avez tout intérêt à vous rendre aussi attractif que possible pour trouver des collaborateurs adéquats. Des salaires généreux ne sont pas une panacée, surtout en période de hausse des coûts des matériaux et d'indexations importantes. Heureusement, vous pouvez aussi prendre des mesures petites mais efficaces : engagez-vous par exemple en faveur de la formation en alternance ou accueillez chaleureusement les nouveaux venus dans votre entreprise. Comment ? En soulignant par exemple, les avantages qu'offre notre secteur, tels que le remboursement des frais de garde d'enfants et la pension complémentaire.

Nous allons incontestablement avoir besoin de beaucoup de mains-d'œuvre. L'électrification de notre mobilité et de notre chauffage (la part la plus importante de la demande d'énergie) nous place devant des défis sans précédent. Mais elle offre aussi de nombreuses opportunités. À nous de les saisir !

Peter Claeys
Directeur Volta



Vers la renaissance du courant continu ?

À la fin du 19^e siècle, la guerre des courants opposant Edison, pionnier de la distribution d'électricité en courant continu (DC), à Tesla, le défenseur du courant alternatif (AC), s'est conclue par la victoire de ce dernier : les États-Unis et le monde entier ont alors adopté le courant alternatif comme standard pour le transport et la distribution d'électricité... Toutefois, notamment sous l'impulsion de la production solaire d'énergie électrique et de son stockage par batteries, le DC semble aujourd'hui être promis à un bel avenir...



Dans cette rubrique, nous nous entretenons avec des experts et des décideurs politiques sur les principales évolutions de notre secteur. Pour cette édition, Benoît Bidaine, Chief Technology Officer chez CE+T Power, nous parle du grand retour du courant continu, de ses avantages et de ses applications industrielles et domestiques.

Explorons l'évolution des courants alternatif et continu

Pourquoi le courant alternatif (AC) a-t-il été choisi à l'époque ?

« Tout simplement, car il est plus facile à transporter et à distribuer, sans créer trop de perte. Sa tension peut être modifiée grâce à un transformateur, ce qui permet de transmettre l'énergie à des tensions très élevées avant de la réduire à des tensions plus sûres pour un usage domestique. »

Et au fil du temps, l'électronique de puissance a amélioré les choses.

« Oui, car elle a rendu possible la conversion AC-DC et DC-AC de puissances très élevées à des coûts et des rendements raisonnables. CE+T Power s'en est d'ailleurs fait une spécialité. »

Longtemps resté dans l'ombre, le DC a pourtant continué à être utilisé.

« De plus en plus au cours des dernières décennies ! Le DC est aujourd'hui utilisé pour le transport de l'électricité sur de longues distances, via des lignes HT et des câbles sous-marins, même récemment depuis des parcs éoliens offshore. On le trouve dans les appareils alimentés par des batteries, l'éclairage LED, les téléphones et ordinateurs portables, ainsi que les voitures électriques. Et la production d'énergie solaire se déroule en DC, et doit être convertie en AC via un onduleur pour être envoyée dans le réseau. »

Une production plus stable et plus économique

Quels sont les avantages du DC ?

« Le courant continu permet d'exploiter au mieux le matériau au travers duquel il est distribué avec des pertes minimales. Il garantit également une



meilleure qualité de l'énergie car il est moins sensible aux interférences et aux parasites. Il simplifie l'interconnexion d'équipements électriques parce qu'il ne nécessite pas de synchronisation de fréquence. Il évite des conversions inutiles en courant alternatif et simplifie la stabilisation des réseaux électriques, rendue complexe par le déploiement de moyens de production décentralisés et mettant en œuvre des systèmes de stockage par batteries. »

Le DC est-il déjà utilisé dans l'industrie ?

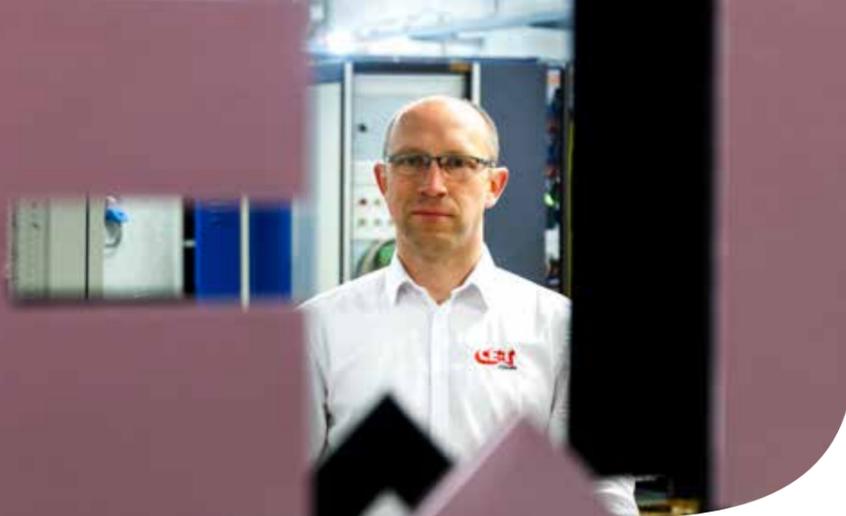
« Oui et son utilisation s'étend par exemple dans les data centers. Il commence aussi à être utilisé dans les chemins de fer pour alimenter des points de consommation, tels que les aiguillages, car ceux-ci demandent une puissance importante, mais ponctuelle, qui peut être stockée localement dans une batterie rechargée lentement entre chaque décharge. Et aussi dans les

systemes de contrôle, d'alimentation, de traitement de l'eau, de stockage d'énergie... »

Où en sommes-nous en Europe ?

« Nous avons déjà déployé quelques lignes haute tension (HVDC) comme celle qui relie la France et l'Angleterre (IFA 2000) ou la Belgique et l'Allemagne (ALEGrO), où transitent 1.000 MW, soit l'équivalent de la puissance d'un réacteur nucléaire... Le potentiel est grand. »





Exploiter le DC : un atout pour la distribution de proximité !

Le DC pourrait-il aussi servir pour la distribution de proximité ?

« Oui, d'où l'intérêt pour les micro-réseaux qui répondent à des changements fondamentaux : une production d'énergie de plus en plus décentralisée, des exigences de plus en plus élevées en matière de durabilité et un usage des batteries de plus en plus fréquent.

« Plus sûr, plus efficient et plus économique, le DC est une solution très prometteuse pour la transition énergétique. »

Benoit Bidaine, Chief Technology Officer chez CE+T Power

En collaboration avec la société Klinkenberg et d'autres acteurs, dont Volta, nous participons actuellement à la mise en place d'un micro-réseau DC dans le Parc d'activités économiques des Hauts-Sarts (Projet MIRaCCLE), qui permettra à 7 entreprises de partager leur énergie renouvelable et

le stockage, de se connecter au réseau public de la ville d'Herstal et d'optimiser ainsi leurs consommations et leurs coûts. Une première en Wallonie ! »

Faut-il des connaissances plus poussées pour gérer le DC ?

« Pas plus que pour l'AC ! La difficulté réside plutôt dans l'harmonisation et la standardisation des pratiques et des équipements. Dans un cas comme dans l'autre, avec le développement de technologies de plus en plus variées et la variabilité croissante de la production et de la consommation, gérer des réseaux requiert aujourd'hui une plus grande expertise qu'auparavant. »

Le résidentiel : l'avenir du DC ?

Pourrait-on envisager un réseau DC dans une habitation résidentielle ?

« Oui, bien sûr ! Il existe déjà des quartiers résidentiels entièrement alimentés en DC entre autres aux Pays-Bas, ainsi que des maisons dans lesquelles du courant continu est distribué, y compris en Belgique. De telles installations domestiques distribuent avantageusement la puissance à (au moins) deux tensions : une basse pour l'éclairage et une plus haute pour les équipements plus énergivores comme des bornes de charge. Un ordre de grandeur représentatif de tension DC ? Si l'on compare aux installations

actuelles, l'équivalent du 230 volts en AC serait de 325 volts en DC. »

AC ou DC : lequel est le plus dangereux ?

« Quantitativement, l'AC est plus dangereux que le DC en raison de la durée d'exposition acceptable sans blessure en cas de fuite, moins élevée à tension équivalente. Cependant, en raison des réglementations et protections qui ne sont pas encore aussi développées que pour l'AC, le DC paraît aujourd'hui encore moins sûr dans la mesure où nous devons adapter nos habitudes. C'est pourquoi Volta est à l'œuvre pour adapter le RGIE au DC et l'on prône une consolidation rapide de différentes normes DC. »

Un dernier message pour nos lecteurs ?

« Notre avenir passe par la transition énergétique et le déploiement des technologies qui la permettent. En tant que citoyens responsables, nous devons sensibiliser nos enfants à l'intérêt pour la technologie et ainsi garantir un avenir plus durable pour les générations futures.

Plus d'infos ? N'hésitez pas à contacter votre conseiller régional via volta-org.be. Il se fera un plaisir de vous aider.

CE+T Power fournit des solutions d'Energy Management à travers le monde. Créée en 1934, cette spin-off de l'Université de Liège emploie aujourd'hui plus de 200 employés et dispose de 3 centres de recherche et développement et d'usines en Inde et en Chine. cet-power.com

RESEARCH

Exigences pour les onduleurs photovoltaïques : la puissance apparente est déterminante

Si vous placez une installation photovoltaïque et la raccordez au réseau, l'onduleur doit répondre aux spécifications techniques de Synergrid (homologation). Les exigences dépendent de la puissance apparente S. Celle-ci est exprimée en kVA.

Exemples :

- Puissance apparente inférieure à 5 kVA en monophasé ou 10 kVA en triphasé : petite installation (obligation de notification uniquement).
- Puissance apparente inférieure à 30 kVA : aucun tableau de déconnexion du réseau n'est requis.

Important : ne vous contentez pas de la documentation du fabricant, car elle ne donne généralement que la puissance active P (exprimée en W), qui est inférieure à la puissance apparente.

La puissance apparente peut aisément être trouvée dans la liste de Synergrid (colonne 9), via le code QR.



EDUCATION

Explorez tout le potentiel de l'alternance !

Depuis plus de 15 ans, nos gouvernements francophones partagent la volonté de développer l'alternance en Wallonie et à Bruxelles. Malgré leurs efforts - e.a. en termes d'équipements de pointe à disposition des centres de formation et de dialogue employeurs/formateurs -, cette forme d'apprentissage est encore peu connue et souvent considérée comme une « filière de dernier recours, réservée aux apprenants en situation d'échec, peu adaptés au monde professionnel. »

Ce point de vue négatif, qui constitue un obstacle majeur à son développement, requiert des mesures pour promouvoir une image plus positive de l'alternance. C'est ce qu'a mis en lumière le rapport « État des lieux pour un renforcement

transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, en particulier l'alternance », de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Région de Bruxelles-Capitale et la Cocof.

Sur plus de 600 pages, il dresse une image du système éducatif professionnel et révèle tout le potentiel d'amélioration de l'alternance. Parmi les solutions proposées, citons : une meilleure préparation et orientation vers l'alternance, une plus grande attractivité des certifications des opérateurs de formation, une amélioration de l'accompagnement des apprenants et de la coordination entre les acteurs, une simplification pour les employeurs, un soutien aux apprenants en cours de formation, ...



Vous voulez en savoir plus ? Consultez le rapport !

Pension complémentaire pour tous nos ouvriers depuis plus de 20 ans

Depuis 2002, tous les ouvriers de la SCP 149.01 bénéficient d'une pension complémentaire. Volta se charge de la gestion. Tous les employeurs versent un pourcentage du salaire brut à titre de cotisation pour le deuxième pilier de pension. Pour les travailleurs, il peut s'agir d'un facteur important à l'heure de choisir un secteur particulier. Veuillez donc à communiquer cet avantage lorsque vous recrutez des travailleurs.

Bon à savoir : des ouvriers sont absents pour cause de maladie ou temporairement au chômage ? Dans ce cas, la prime de solidarité vient s'ajouter à l'épargne.

Garde d'enfants : remboursement jusqu'à 400 euros

Vous employez des ouvriers dont les jeunes enfants ont fréquenté une crèche l'année dernière ? Dans ce cas, informez-les du fait qu'ils peuvent demander un remboursement à Volta fse. Depuis l'année de garde 2022, 4 euros par jour et par enfant sont remboursés, avec un maximum de 400 euros par an et par enfant. Les conditions sont les suivantes :

- Les ouvriers ressortissaient de la SCP 149.01 au moment de la garde des enfants. Enfants de 3 ans ou moins : crèche reconnue par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) au moment de la garde au moment de la garde.
- Enfants de 14 ans ou moins : structure d'accueil pré- ou post-scolaire reconnue par un organisme public au moment de l'accueil.

Comment vos ouvriers peuvent-ils demander le remboursement ?

Invitez-les à nous fournir le formulaire F14 dûment complété ainsi que l'attestation fiscale de l'ONE pour l'année de garde de l'enfant. Une fois le dossier en ordre, Volta fse versera l'allocation complémentaire directement sur le numéro de compte de vos collaborateurs.



Téléchargez le formulaire.

Accueil chaleureux des nouveaux venus

Vous avez passé beaucoup de temps à chercher un nouveau collaborateur. Vous ne voulez donc pas qu'il parte au bout d'une semaine ou d'un mois : ce serait une perte de temps et d'énergie. Une bonne première impression fait des merveilles : faites visiter votre entreprise, présentez les collègues, ...

Une brochure de bienvenue est également des plus utiles pour les nouveaux venus. Au cours de la première journée, ils

sont inondés d'informations. Si ces informations sont présentées dans une brochure bien organisée, elles seront beaucoup plus faciles à assimiler. Votre nouveau venu aura ainsi immédiatement quelque chose à quoi se raccrocher.

Bonne nouvelle : vous n'avez pas à élaborer ce document entièrement vous-même. Nous avons développé un modèle que vous pourrez facilement adapter. Il est même accompagné d'un

manuel contenant des conseils et des exemples de textes. Ainsi informés, les nouveaux venus ne s'enfuient pas !



Découvrez le modèle en scannant le code QR.

Formations 2023



Les formations sont déterminantes pour rester à jour dans notre secteur en pleine évolution. C'est pourquoi Volta propose, outre les « classiques » comme les formations VCA, BA4 et BA5, des formations consacrées aux évolutions et technologies les plus récentes en matière d'électrotechnique.



N'oubliez pas de détacher ce calendrier des formations



Sécurité et/ou attestations

- **VCA formation de base (examen lu : possible sur demande)**
14/09/2023 Tournai
16/11/2023 Mons
15/12/2023 Charleroi
- **VCA formation de base (examen a l'écran)**
25/09/2023 Libramont
16/10/2023 Charleroi
06/11/2023 Charleroi
13/11/2023 Herstal
20/11/2023 Charleroi
27/11/2023 Neder-Over-Heembeek
11/12/2023 Namur
- **VCA Sicherheits basisschulung***
- **BA4 personnes averties**
29/06/2023 Namur
04/09/2023 Mons
05/09/2023 Charleroi
11/09/2023 Herstal
18/09/2023 Libramont
21/09/2023 Tournai
02/10/2023 Neder-Over-Heembeek
12/10/2023 Namur

Formations 2023



Les technologies

- **Normes & réglementation**
Détection incendie selon NBN S21-100
21/11/2023 Namur
- **RGIE - installations domestiques existantes et nouvelles***
- **Électricité générale**
BT calcul des courants de court-circuit dans les installations
24/10/2023 Namur
- **BT coordination des dispositifs de protection***
- **BT Protection contre les surintensités***
- **BT dimensionnement des câbles et conducteurs**
08/09/2023 Mons
- **L'éclairage led : de la conception à l'installation**
30/11/2023 Neder-Over-Heembeek
- **Bt schémas de liaison à la terre**
17/10/2023 Herstal
08/12/2023 Charleroi
- **Électricité spécialisation**
Technologies innovantes*
- **Énergie renouvelable**
Bornes de rechargement, les chainons manquants
22/09/2023 Namur
20/10/2023 Herstal
10/11/2023 Charleroi
- **Installation PV + batteries domestiques : couplage au réseau***
- **ICT**
Cablage structuré
11/09/2023 Neder-Over-Heembeek
26/10/2023 Namur



Soft skills

- **Instructeur d'entreprise**
15 + 22/09/2023 Libramont
08 + 15/12/2023 Châtelet
- **Instructeur d'entreprise - perfectionnement***

Inscrivez-vous sans attendre ou demandez de l'information

Nos formations sont organisées dans toute la Belgique. Inscrivez-vous dès maintenant à une session organisée près de chez vous. Nous donnons également des formations en entreprise.



Consultez le **dernier aperçu** ou **inscrivez-vous à une formation** via notre site web.

Le planning ci-dessus a été arrêté le 31/05/23, consultez notre site pour les dates définitives.

VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIE

Trajet tutorat dans le cadre du travail faisable

Ce trajet dure 32 heures et est divisé en plusieurs unités de parcours :

- Formation instructeur d'entreprise (base) (16h).
- Soulever des charges de manière ergonomique (4h).
- Module technique 'Aperçu des nouvelles technologies' (4h).
- Sécurité (vous avez le choix entre les formations suivantes) :
 - VCA formation de base (8h formation et 1h examen).
 - Travailler en sécurité aux installations électriques à haute tension en théorie et en pratique (8h).

E-learnings, webinars & sessions d'info

Depuis 2018, nous organisons également des e-learnings et ils connaissent un grand succès ! Quelque 2.000 personnes en ont déjà suivi un chez Volta. Et bonne nouvelle : nous allons bientôt étendre notre offre.



Pour en savoir plus sur nos formations en ligne, scannez le code QR.



Pour en savoir plus sur nos webinars et sessions d'info, scannez le code QR.

Et si vous certifiez les talents de vos collaborateurs ?

Vous voulez mettre en valeur les talents de vos salariés, offrir une reconnaissance de leur parcours professionnel et de leurs compétences ? Le Consortium de Validation des Compétences (CVDC) vous y aide ! En validant des qualités d'installateur électrique résidentiel ou industriel, de monteur frigoriste ou de technicien frigoriste, de technicien en installations électriques, de tuteur en entreprise ou encore de technicien des arts de la scène, par exemple, vous motivez vos travailleurs et facilitez la transmission de leur

savoir-faire tout en améliorant votre image de marque auprès de vos équipes, clients et partenaires.

Concrètement, le CVDC vous accompagne personnellement tout au long du processus, de la première réunion d'information à l'épreuve de validation. Pour vous faciliter la vie, le CVDC se déplace chez vous et fait passer le test à vos collaborateurs sur leur poste de travail.

En cas de réussite, ceux-ci obtiennent un titre de compé-

tence, et en cas d'échec, un feedback positif. Si votre entreprise se trouve en région bruxelloise, vous bénéficiez même d'une aide de 600 euros par épreuve et par travailleur. Alors, n'attendez plus, faites certifier les compétences de vos collaborateurs !

Intéressé(e) ? Contactez le centre de validation le plus proche via www.cvdc.be/centres et pour plus d'infos, rendez-vous sur www.cvdc.be/entreprises.

Primes de formation

Saviez-vous qu'en tant qu'employeur, vous pouvez demander une prime de formation ? Vous trouverez le montant exact des primes et les conditions à remplir via **My Volta** sur www.volta-org.be

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations sur nos formations : academy@volta-org.be
02 476 16 76



L'incroyable parcours de Genetec : une entreprise familiale qui ne lâche jamais !

Fondée en 1986 par André et Françoise Hallaux, Genetec est dirigée depuis 2014 par la 2^e génération, Sébastien et Delphine. Avec 110 collaborateurs, cette entreprise basée à Wierde (Namur) s'illustre dans divers domaines : éclairage public, signalisation lumineuse, vidéosurveillance, équipement électromécanique, télécom et télétransmission. Sa devise : « Ne jamais rien lâcher », bien déterminée à rester à la pointe de l'innovation et de la technologie. Genetec participe à des projets dans toute la Wallonie et à Bruxelles, toujours prête à relever les défis et à atteindre ses objectifs.



Delphine Hallaux, administratrice déléguée de Genetec, développe l'entreprise familiale avec sérieux

et ambition. Gestionnaire avisée, elle allie fermeté et humanité. Soucieuse du bien-être de ses collaborateurs, elle les accompagne et les soutient. Les clefs de la réussite ? Respect et travail !



François Espert est directeur Techniques spéciales chez Genetec depuis 4 ans. Passionné par

son métier, il est toujours là pour aider et conseiller. Expert et expérimenté, il veille au bien-être de ses collègues et à un environnement sûr et productif.



Pierre Massin est conseiller-coach sectoriel chez Volta depuis bientôt 7 ans. Dynamique et

engagé, il aide les entreprises de la SCP 149.01 en tant que conseiller : formations, primes sectorielles, gestion des compétences, indemnités aux ouvriers, soutien et outils RH.

Rebondir

Dans la rubrique Superconducteurs, nous mettons en lumière le fruit d'une collaboration réussie entre nos conseillers Volta et une entreprise. Ce mois-ci : Genetec. Cette entreprise familiale namuroise a bénéficié d'un accompagnement efficace en matière de gestion administrative, recrutement, formation, ...

Lorsqu'en 2004, l'entreprise namuroise Genetec subit une chute de 70 % de son chiffre d'affaires en une seule journée, c'est un véritable choc ! Les offres qu'elle avait effectuées pour de gros marchés publics n'avaient pas été retenues et son portefeuille mono-client était quasiment vide.

Delphine se souvient : « Chez les Hallaux, baisser les bras n'est pas une option. Nous avons commencé à prospecter de nouveaux marchés et élargi nos services. Cette époque a été très compliquée pour notre famille. Mais nous nous sommes soutenus et avons retenu la leçon : diversifier et ne rien lâcher !

Pari gagné : cette stratégie nous a permis de nous renforcer et de consolider nos relations commerciales avec nos partenaires. En 2018-19, nous avons signé deux gros contrats PPP (partenariat privé-public) : la mise en place de la signalisation lumineuse (SLT) pour Liège Tram'Ardent et la modernisation des éclairages du réseau structurant wallon avec le Plan Lumières 4.0 LUWA (voir ci-dessous). »

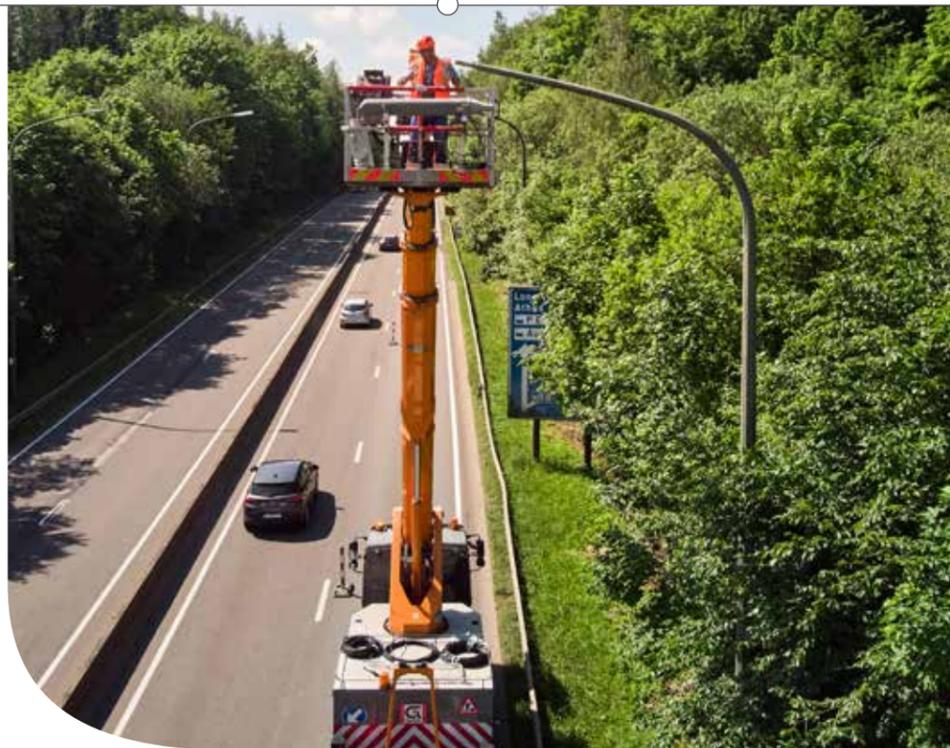
Une croissance phénoménale

En quelques années, l'entreprise a ainsi doublé son chiffre d'affaires, passant de 13 à 25 millions en 2022. « Notre développement rapide a nécessité une augmentation considérable de nos moyens humains, matériels et financiers. De nouvelles procédures ont été mises en place et l'entreprise s'est restructurée en 4 départements : Télécoms, Réseaux de distribution, Techniques spéciales et Infrastructures. Parés pour le futur ! »

« Comme beaucoup d'entrepreneurs, je suis confrontée à de nombreux défis. Mon objectif principal ? Maintenir mes équipes en place et poursuivre notre croissance. Plus que jamais, je veux contribuer à conserver un tissu économique local à Namur », poursuit Delphine. « Je suis assez optimiste pour Genetec : notre carnet de commandes est déjà bien rempli pour les années à venir et avec le développement des voitures électriques et des panneaux solaires, il faudra renforcer tout le réseau électrique... Autre gros challenge : en 2025, nous déménageons dans nos nouvelles installations ! »

Les atouts d'une entreprise familiale

Les clés de notre réussite ? « Une gestion en bon père de famille, le savoir-faire accumulé depuis 37 ans, la maîtrise des nouvelles



technologies... nous ont permis de construire une base de clients fidèles et une excellente réputation. Et nos valeurs humaines nous ont permis de fidéliser notre personnel et d'attirer des nouveaux talents. »

« Comme beaucoup d'entrepreneurs, je suis confrontée à de nombreux défis. Mon objectif principal ? Maintenir mes équipes en place et poursuivre notre croissance. »

Delphine Hallaux, administratrice déléguée de Genetec

« Ce qui nous différencie aussi des grandes structures : notre circuit décisionnel court. Un problème ?

On réagit super rapidement ! À la direction, mon frère Sébastien et moi sommes très complémentaires : lui s'occupe de la partie technico-commerciale et moi de la partie administrative, financière et des ressources humaines. On retrouve ce principe à la direction technique avec Stéphane et François. », poursuit Delphine.

Le plan Lumière 4.0 ? Un projet inspirant !

« On s'est battu pour participer à la construction de routes intelligentes et connectées visant à faire de la Wallonie un leader mondial en matière de mobilité durable. », explique François. « Pour la mise en œuvre de ce mégaprojet de 600 millions d'euros, nous avons créé un consortium de 4 entreprises. Genetec a pris à sa charge les provinces de Namur et Luxembourg, soit environ 50.000 points lumineux à installer en 4 ans ! Une innovation majeure : le passage au LED, plus efficace et écologique que le sodium, offrant jusqu'à 80 % d'économies d'énergie. »

« Chaque point lumineux intelligent peut être éteint, allumé ou dimé à tout moment, notamment en fonction des conditions météo. Des systèmes de détection de présence ont été installés dans les parkings. En cas d'incident, le centre Perex est automatiquement prévenu, tout comme les usagers en cas de présence d'un conducteur fantôme. Enfin, les zones Natura 2000 n'ont pas été oubliées : les couleurs ont été étudiées pour ne pas déranger la faune et la flore et grâce à un éclairage directionnel, les talus ne sont plus illuminés. »

« On s'est battu pour participer à la construction de routes intelligentes et connectées visant à faire de la Wallonie un leader mondial en matière de mobilité durable. »

François Espert, directeur Techniques spéciales chez Genetec

« Les gros challenges de ce projet ? Le respect du planning imposé par le client malgré les aléas de la météo, la pandémie et la guerre en Ukraine entraînant une pénurie de composants », répond Delphine. « On vient de vivre des événements économiques exceptionnels. Mais on a toujours su rebondir et trouver des solutions. » François : « Dans le consortium, on était les petits poucets mais on a amené une expertise terrain hors pair. Bien sûr, au quotidien, il y a eu beaucoup de petits couacs mais, comme

d'habitude, on n'a rien lâché. Le but, c'était d'y arriver, dans les temps ! »

Une entreprise responsable

Comment Genetec contribue-t-elle à un monde meilleur ? « Nous sommes conscients des grands enjeux environnementaux qui se posent aujourd'hui et nous sommes prêts à travailler pour offrir des solutions durables et efficaces », déclare François. « Mais également, en matière d'emploi et de formation. Au sein de la structure, on a en effet la chance d'avoir des gens motivés à transmettre leurs compétences. »

« Ce qui nous importe le plus est de trouver des jeunes motivés prêts à se former au métier. Notre rôle ? Les former, les accompagner, les aider à évoluer... Je suis pour ce partage d'expérience, également pour faire part des problèmes rencontrés. Notre management est très humain et axé sur la communication. Lorsqu'on fait une erreur ou qu'un problème survient, on initie le dialogue car la communication est une valeur importante au sein de notre entreprise. De ce fait, il y a vraiment une relation de confiance qui se crée avec l'ensemble du personnel et c'est vraiment très important pour nous. »

Comment se passe la collaboration avec Volta ?

« Très bien ! », s'exclame Delphine « Conseils, formations, événements, aides, ... nous travaillons quotidiennement avec Monsieur Massin et son équipe. Et grâce à la digitalisation, l'accès à l'agenda, aux attestations et aux demandes de primes est beaucoup plus simple et rapide. »

Pierre Massin : « Volta se donne à 100 % pour aider les entreprises à trouver plus facilement du personnel. Notre mission ? Créer des ponts avec les

opérateurs, comme le Forem ou l'IFAPME, pour mettre en place les formations adaptées. Nous encourageons la collaboration avec les écoles, e.a. en matière de formation en alternance, une formule en plein boom qui permet aux étudiants de développer leurs compétences en intégrant un environnement professionnel réel et riche en nouvelles expériences. C'est l'avenir, car il existe une trop grande différence entre la réalité de terrain et l'enseignement. »

« L'alternance, c'est l'avenir ! Car il existe une trop grande différence entre la réalité de terrain et l'enseignement. »

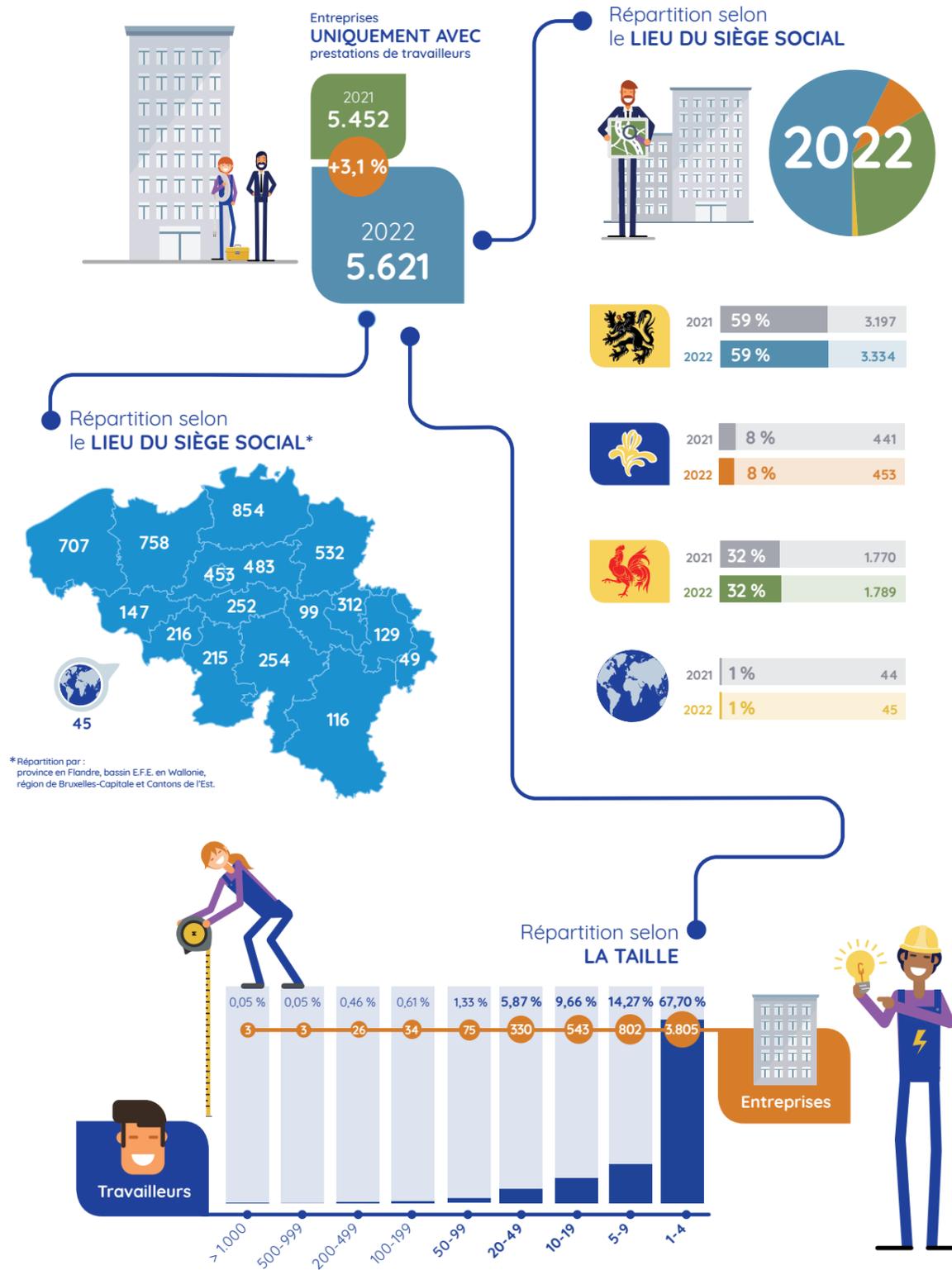
Pierre Massin, conseiller Volta pour les provinces de Hainaut, Luxembourg et Namur

Vous êtes optimiste pour l'avenir ?

« Oui, l'électrotechnique offre un avenir prometteur et plein de possibilités pour ceux qui sont suffisamment engagés et passionnés pour saisir les opportunités. Notre industrie permet non seulement de réaliser nos objectifs et nos rêves, mais aussi de contribuer à un avenir plus durable et respectueux de l'environnement, grâce à l'utilisation de solutions innovantes et durables. « Le soleil brille pour tout le monde », avait coutume de dire mon papa. Comme lui, je crois que chacun a la possibilité d'y trouver une chance de réussir ! »

Photo sectorielle 2022

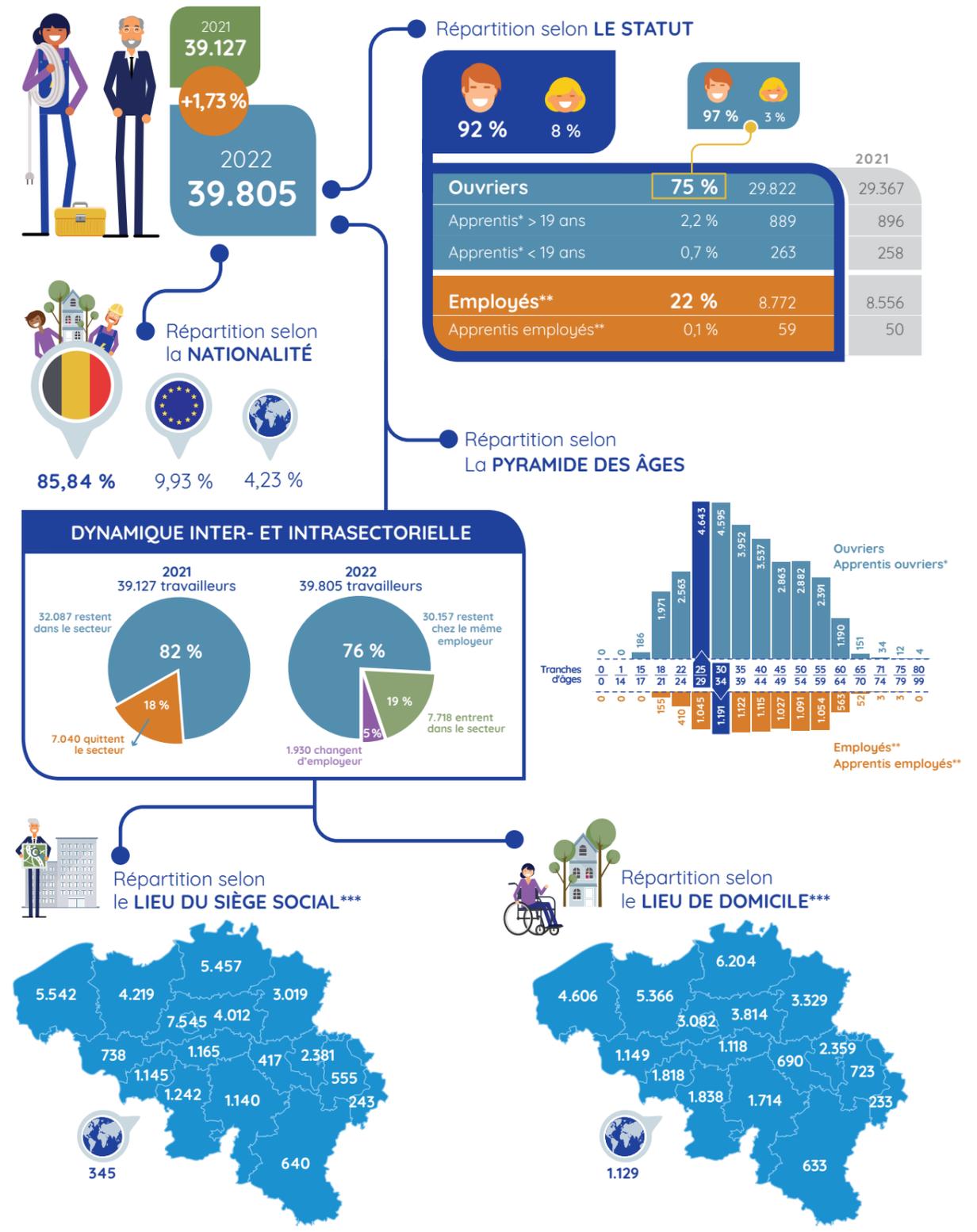
Les entreprises



* Répartition par : province en Flandre, bassin E.F.E. en Wallonie, région de Bruxelles-Capitale et Cantons de l'Est.

Photo sectorielle 2022

Les travailleurs



* Les apprentis sont les personnes qui, dans le cadre d'une formation en alternance, d'un stage ordinaire ou d'une convention d'immersion professionnelle, sont liées à un employeur par un contrat rémunéré et sous certaines conditions (dont les 6 conditions de la formation en alternance).

** Pour les employés et apprentis employés, il ne s'agit que des travailleurs de la CP 201.
*** Répartition par : province en Flandre, bassin E.F.E. en Wallonie, région de Bruxelles-Capitale et Cantons de l'Est.



Nos conseillers

Nos conseillers régionaux sont vos premiers interlocuteurs. Ils sont prêts à vous aider et à vous conseiller pour toute question. Leurs connaissances sont étendues et ils peuvent vous orienter vers un spécialiste pour des sujets spécifiques.



Bruxelles

[Salvatrice Tranchina](#)

0477 59 81 76

salvatrice.tranchina@volta-org.be



Hainaut, Luxembourg & Namur

[Pierre Massin](#)

0493 40 60 45

pierre.massin@volta-org.be



Brabant wallon & Liège

[Naima Boussar](#)

02 612 99 58

naima.boussar@volta-org.be

Volta vzw-asbl
Avenue du Marly 15/8
1120 Bruxelles
TVA BE0457 209 993
RPM Bruxelles

Tél. 02 476 16 76
info@volta-org.be
www.volta-org.be

Volta asbl et Volta fse sont des organes sectoriels créés par et pour les entreprises et les travailleurs du secteur électrotechnique et, plus particulièrement, la sous-commission paritaire des électriciens : installation et distribution (SCP 149.01). Ces organismes ont été fondés par les partenaires sociaux (fédérations patronales et syndicats) du secteur afin d'apporter aide et conseil aux entreprises et aux travailleurs.



VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

